

## INFORMATIONS PRATIQUES

### PÉRIODE DE FORMATION:

De janvier 2019 à décembre 2020

### LIEUX DE FORMATION:

IRFSS AUVERGNE-RHÔNES-ALPES : Site de Moulins

IRFSS NOUVELLE-AQUITAINE : Site de Limoges

### COÛT DE LA FORMATION:

Frais de sélection : 100 €

Formation (frais d'inscription et de dossier inclus)

- individuelle : 6 000 €
- Continue : 7 500 €

### INSCRIPTION :

Inscription à télécharger sur:

[Irfss-auvergne-rhone-alpes.croix-rouge.fr](http://Irfss-auvergne-rhone-alpes.croix-rouge.fr)

Ou

[Irfss-nouvelle-aquitaine.croix-rouge.fr](http://Irfss-nouvelle-aquitaine.croix-rouge.fr)

Date limite de dépôt du dossier : 9 mai 2018

Date de sélection : octobre 2018 (jour à confirmer)



## NOUS CONTACTER

### IRFSS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES-site de Moulins

20, rue du Vert Galant

03000 MOULINS

Tél: 04 70 48 20 30

Fax: 04 70 48 20 29

### **Renseignements administratifs et pédagogiques:**

Laëtitia SOUDRY-REVERET

Tél: 04 70 48 96 71

mail: [laetitia.soudry@croix-rouge.fr](mailto:laetitia.soudry@croix-rouge.fr)

### IRFSS NOUVELLE-AQUITAINE-site de Limoges

25. rue Sismondi

87000 LIMOGES

Tél: 05 87 75 32 00

Fax: 05 87 75 32 59

### **Renseignements administratifs et pédagogiques:**

Hervé DELLIAC

Tél: 05 87 75 32 00

mail: [herve.delliac@croix-rouge.fr](mailto:herve.delliac@croix-rouge.fr)



## IRFSS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES IRFSS NOUVELLE-AQUITAINE



## DIPLÔME D'ÉTAT DE MÉDIATEUR FAMILIAL

## LA MÉDIATION FAMILIALE

est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé

sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lesquelles un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision - le médiateur familial - favorise à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial. Ce dernier est entendu dans sa diversité et dans son évolution.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir des compétences techniques permettant de créer et de maintenir un espace tiers de médiation familial,
- Ancrer sa pratique sur des fondements éthiques et déontologiques,
- Développer une démarche de communication et d'information sur la médiation familiale,
- Faire évoluer sa pratique en poursuivant une démarche de formation.

### CONDITIONS D'ACCÈS

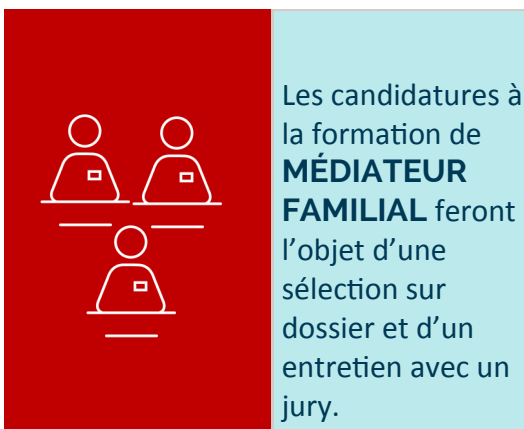
- Justifier d'un diplôme minimum de niveau III des formations sociales (DEAS, DEES, DE-FA, DE CESF) ou des formations visées par le code de la santé publiques (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes);

OU

- Justifier d'un diplôme national au moins de niveau II en droit, psychologie, sociologie;

OU

- Justifier d'un diplôme national minimum de niveau III et au moins de 3 années d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.



### FORMATION

#### ORGANISATION

Formation de deux années en alternance de 595 heures dispensée sur les sites de Moulins et Limoges.

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Visio-conférences
- Cours magistraux
- Travaux pratiques

#### CONTENU

**Formation théorique : 490 heures**

**1-Unité de formation principale : 315 heures**

- Processus de médiation et intégration des techniques

- Aspects théoriques, méthodologiques et déontologiques

**2-Unité de formations contributives : 161 heures**

- Droit : 63 heures

- Psychologie : 63 heures

- Sociologie : 35 heures

**3-Méthodologie de recherches : 14 heures**

**Stages professionnels : 105 heures**